

FLE NIVEAU A2

Certification Bright Language Français Langues Étrangères

Prérequis

A1

Individuel

Publics visé

La certification Bright Language Français Langue Étrangère vise un public non francophone.

Elle permet aux personnes actives étrangères de justifier leur niveau de Français – à l'oral et à l'écrit – dans le contexte professionnel afin de faciliter l'accès à l'emploi ainsi que la mobilité interne vers des postes de plus en plus qualifiés.

Heures

80 Heures

Nature de la formation

Présentiel ou à Distance synchrone et asynchrone

Lieu

A définir

Valeurs ajoutés de la formation

- Améliorer sensiblement la compréhension et l'utilisation de la langue française tant à l'écrit qu'à l'Oral
- Favoriser l'intégration et l'insertion sociale par une meilleure connaissance de la langue
- Retrouver de la confiance en soi
- Le Niveau A2 permet de faciliter les démarches administratives (titre de séjour, demande de nationalité...)
- Plateforme de formation à distance disponible avec accès illimité pendant la formation

Objectifs pédagogique

- Compréhension orale

- Comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées, en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple : informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail)
- Comprendre un échange qui porte sur l'expression d'une impression, d'un sentiment, d'un goût, d'un accord ou d'un désaccord, en des termes simples
- Suivre des directives et des instructions claires et précises.
- Compréhension écrite
 - Comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple : informations personnelles et familiales simples, environnement proche)
 - Trouver une information particulière prévisible dans un document courant, une publicité simple (pas trop connotée, c'est-à-dire pas trop marquée par le contexte dans lequel elle s'inscrit ; la compréhension du document ne dépend donc pas de la connaissance de ce contexte), un prospectus, un courriel, etc.
 - Comprendre globalement le contenu de lettres personnelles courtes et simples.
- Expression orale
 - Utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples leur famille et d'autres gens, leurs conditions de vie, leur formation et leur activité professionnelle actuelle ou passée
 - Situer des événements dans le temps et raconter des faits passés
 - Avoir des échanges brefs, sans pour autant être capables de poursuivre une vraie conversation.
- Expression écrite
 - Écrire un message personnel structuré en réponse à une demande, et qui porte sur une situation proche de leur quotidien ;
 - Raconter des événements ou des activités vécus en utilisant une formulation personnelle.



Contenu de la formation

- L'impératif positif (verbes en er, aller, venir)
- Différents infinitifs : verbes du premier groupe (chanter, appeler, habiter, etc.), du deuxième groupe (partir, finir, etc.), du troisième groupe (boire, lire, etc.) verbes irréguliers (avoir, être, aller, etc.)
- Les temps du passé : passé composé et imparfait, passé récent (venir de)
- Le présent de l'indicatif (habitude et état : tous les matins, je me lève très tôt, je me sens bien, etc.)
- Le présent progressif : être en train de
- Les futurs simple et proche
- Le conditionnel de politesse (je voudrais, je pourrais)

- Si + imparfait : proposition (si on allait au cinéma)
- Les verbes usuels : les actions quotidiennes, venir, aller, mettre, savoir, voir, prendre etc.
- Les principaux verbes de mouvement (aller, traverser, monter, descendre, etc.)
- Les verbes à une base, deux bases, trois bases (chanter, venir, vouloir)
- Quelques semi-auxiliaires + infinitif (vouloir, pouvoir, devoir manger)
- Il faut + infinitif
- Les verbes pronominaux (réfléchis et réciproques : je me lave, ils se parlent)
- L'interrogation : différentes phrases interrogatives, adjectifs et pronoms interrogatifs
- La phrase interro-négative et les réponses si / non, moi aussi / moi non plus
- La phrase exclamative (quel, que, comme... !)
- La négation : ne ... jamais, ne ...plus, ne ...rien, ne...personne
- Les adjectifs indéfinis (tout / toute / tous / toutes)
- Les adjectifs numéraux ordinaux
- Les adjectifs : place et accord
- Les possessifs : adjectifs et pronoms
- Les pronoms démonstratifs
- Les pronoms COD (le, la, les) et COI (lui, leur)
- Le pronom "y" (lieu), "en" (quantité)
- Les pronoms relatifs simples : qui, que
- La quantité déterminée : un kilo de, une bouteille de
- La localisation temporelle : exprimer le moment d'une action, la fréquence (souvent, parfois, toujours, etc.), utiliser quelques prépositions ou adverbes (pendant,
- Pour l'instant), utiliser la conjonction de subordination "quand"
- La localisation spatiale : utiliser les prépositions de lieu (situation, direction, provenance) et les adverbes de lieu
- Les adverbes d'intensité (très, trop, etc.)
- Les comparatifs (suivis d'un adjectif ou d'un nom)
- Le complément du nom (la matière [en laine, de cuir], l'usage, la contenance [une boîte à outils, un paquet de mouchoirs])
- Les trois valeurs du "on" : nous, ils, quelqu'un
- Quelques articulateurs du discours : et, mais, parce que



Certification

BRIGHT LANGUAGE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE Numéro : RS 6481

Résultats attendus à l'issue de la formation :

Les compétences évaluées respectent les attentes du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). La certification évalue les 5 compétences du CECRL :

Modalités d'obtention :

Compréhension orale : Questionnaire en ligne à choix multiples composé de 60 questions pour la compréhension orale. Le candidat écoute des extraits d'audio (intervention orale ou discussion entre deux personnes natives) et doit sélectionner la bonne réponse parmi 3 possibilités pour retranscrire l'objet de l'audio. Le candidat est évalué sur sa capacité à traiter l'information communiquée à l'oral, en respectant les règles grammaticales, syntaxiques et lexicales acquises afin de déterminer au mieux ce qu'il faut faire face à une tâche. Les items reflètent des situations de la vie professionnelle et mettent à l'épreuve le candidat.

Compréhension écrite : Questionnaire en ligne à choix multiples composé de 60 questions pour la compréhension écrite. Le candidat dispose de 45 secondes pour répondre aux questions (items). Le candidat est évalué sur sa capacité à traiter l'information communiquée à l'écrit en respectant les règles grammaticales, syntaxiques et lexicales afin de déterminer au mieux ce qu'il faut faire face à une tâche. Les items reflètent des situations de la vie professionnelle et mettent à l'épreuve le candidat.

Production et interaction orale : Le candidat, au travers d'une discussion menée avec un évaluateur de langue anglaise maternelle, via un système de vidéoconférence, sera évalué sur ses compétences à s'exprimer oralement en continu et entretenir une conversation en contexte professionnel. L'entretien a une durée de 20 minutes. Au cours de l'entretien le candidat est évalué sur :

- L'expression orale : il se présente et présente sa situation professionnelle (situation, fonction, activités, objectifs...)
- L'interaction orale : il répond aux questions de l'évaluateur. L'aptitude du candidat à réagir et à dialoguer dans des situations de la vie professionnelle en utilisant un vocabulaire approprié à la situation.
- La compréhension du candidat aux instructions, questions, discours de son interlocuteur.
- La facilité du candidat à articuler et enchaîner son discours à l'oral.

Production écrite : En continuité avec la partie de compréhension en ligne, Deux exercices de production écrite en ligne qui vont permettre d'évaluer si le candidat est capable de mobiliser les règles syntaxiques, de grammaire et lexicales de manière adéquate et cohérente. Le candidat doit écrire un email en reprenant des éléments qui lui sont donnés :

- Le candidat doit écrire un texte comptant entre 150 et 200 mots sur un sujet professionnel qui lui est donné. Le candidat a toujours le choix entre 2 sujets. Idem.

Ces productions écrites sont évaluées sur 4 critères à partir d'une grille d'évaluation définie :

1. L'aptitude du candidat à s'exprimer par écrit de façon claire
2. Le niveau d'acquisition de la grammaire permettant de rendre compte de la capacité du candidat à construire des phrases compréhensibles.
3. L'adéquation, la largeur et l'orthographe du vocabulaire utilisé

4. L'atteinte de l'objectif, le respect des instructions et le nombre de mots demandés

Détails sur la certification : Une certification globale, compréhension écrite et orale + production orale + production écrite Niveaux CECRL A2-C2

La certification a pour objectif l'amélioration de l'intégration de salariés impatriés sur le sol français non seulement dans leur vie quotidienne mais aussi dans leur vie professionnelle afin de bénéficier des meilleures interactions sociales.

La certification optimise le recrutement des filiales de sociétés françaises implantées à l'étranger où le français reste la langue de l'entreprise.

Elle concerne majoritairement les actifs des secteurs des métiers de la restauration, d'aide à la personne, tous métiers qui nécessitent une interaction en Français pour mener à bien une mission.

Les postes concernés sont diversifiés (aide à la personne, chauffeurs-livreurs, agents de sécurité, vendeurs, métiers du tourisme, agents BTP, chargés de coopération européenne et internationale, cadres internationaux) et nécessitent des notions de Français ou des degrés divers dans la maîtrise du Français en raison de l'interaction avec un public francophone.

Durée de validité : Pas de date d'expiration



Suivi de l'exécution

L'équipe pédagogique :

Constituée de formateurs indépendants, 1 référent handicap, 1 référent entreprise. 1 référent formation, 1 référent bilan de compétences

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Fil rouge pédagogique
- Livret de suivi du stagiaire
- Feuilles de présence
- Bilan Final
- Entretiens individuels
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation, exercices, jeux
- Tests à difficulté progressive récapitulant la totalité des points abordés
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Evaluation sous forme de quizz, QCM, ou jeu

Moyens pédagogiques

- Méthode heuristique : Remue-méninge (brainstorming), exercices des représentations, mes tests essais /erreurs, étude de cas, questionnement, l'analyse de l'incident
- Méthode démonstrative : L'exposé direct, l'exposé interactif ou participatif, le film – le diaporama, la démonstration pratique, la visite (avec guide), ateliers guidés

- Méthode applicative : Les jeux de rôles, tests écrits, mise en situation professionnelle, rencontres avec des professionnels, visites d'entreprises...

Matériel pédagogique :

En présentiel

- 1 salle ou un bureau dédiée à la formation ou à distance
- 1 PC par personne
- 1 imprimante multifonction, vidéoprojecteur, Paper Board
- Studio vidéo nomade (Ecran vert, Caméra, Micro...)
- Application Frello (Application FLE et Français)

A distance

- Matériel du candidat

Accessibilité

Redlinn s'engage à mettre en œuvre, dans la mesure du possible et lorsque cela s'avère être en adéquation avec les objectifs de l'individu et de la formation, les moyens nécessaires permettant de compenser une situation de handicap et favoriser le suivi dans les meilleures conditions de la formation

€ Tarif

Nous consulter pour connaître les modalités de financement de nos formations (OPCO, AIF, CPF, personnel...)
Tarif incluant l'ensemble des coûts pédagogiques

Mobilité

Bus – Parking – Gare

Redlinn

Écrivons ensemble notre futur

Jean-Jacques ROUGELIN
Président & Directeur
jjrougelin@redlinn.com
+33 6 85 12 32 51

contact@redlinn.com

Stephanie ROUGELIN
Référente Entreprise
srougelin@redlinn.com
+33 6 80 56 34 74